

COMMUNE DE CHARVONNEX

585 route du Chef-lieu

74370

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°34/2026

Objet : parking, abords de la mairie et route du Chef-lieu

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise SOBECA - Scionzier représentée par Monsieur Bastien RADREAUX, TSA 70011 – CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX pour des travaux sur le réseau électrique du parking et des abords de la mairie.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

Du 20/07/2026 jusqu'au 31/07/2026, la circulation sur le parking, les abords de la mairie et route du Chef-lieu sera perturbée.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettre en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le

Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 10/07/2026

Pour le Maire, par délégation,
L'adjointe au Maire,

Marie-Odile DUBOIS

